



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 9 février 2023 — N° 14

Présidente de l'Assemblée nationale :
Mme Nathalie Roy

La séance est ouverte à 9 h 40.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Poulet (Laporte) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Sylvie Dubois, récipiendaire de l'Insigne du mérite de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec.

Mme Blais (Abitibi-Ouest) fait une déclaration afin de souligner le succès du programme Apprentis spécialisés du centre de formation professionnelle Lac-Abitibi.

M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire du Centre communautaire culturel, social et éducatif Maisonneuve.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 54.1 du Règlement, M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 30^e anniversaire du Télébingo Rotary.

9 février 2023

Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey) fait une déclaration afin d’exprimer de la solidarité et du soutien envers les proches des victimes du séisme ayant frappé la Turquie et la Syrie le 6 février 2023.

M. Schneeberger (Drummond–Bois-Francis) fait une déclaration afin de souligner le travail de l’organisme La Piaule Centre-du-Québec inc.

M. Tremblay (Dubuc) fait une déclaration afin de saluer le travail du réseau d’éclaireurs du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de féliciter Mme Denise Cloutier, lauréate des Prix Femmes d’affaires du Québec.

Mme Soucy (Saint-Hyacinthe) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Linda Normandeau, instigatrice du mouvement Municipalités engagées contre la violence conjugale.

M. Lafrenière (Vachon) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Fady Dagher, directeur du Service de police de l’agglomération de Longueuil.

Mme Garceau (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la Journée internationale des femmes et des filles de science.

9 février 2023

À 9 h 54, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 02.

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire des victimes de l'événement tragique survenu à Laval le 8 février 2023.

Présentation de projets de loi

Mme LeBel, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 9 Loi modifiant principalement certaines lois instituant des régimes de retraite du secteur public

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 9.

9 février 2023

Dépôts de documents

M. Girard, ministre des Finances, dépose :

Le rapport d'activité 2020-2021 résultant de la comparaison, du couplage ou de l'appariement des fichiers de renseignements inscrits au plan d'utilisation de Revenu Québec, incluant l'avis de la Commission d'accès à l'information du Québec;

(Dépôt n° 370-20230209)

Le rapport annuel de gestion 2021-2022 de Revenu Québec.

(Dépôt n° 371-20230209)

Dépôts de rapports de commissions

M. Ciccone (Marquette), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles qui, le 8 février 2023, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi visant notamment à plafonner le taux d'indexation des prix des tarifs domestiques de distribution d'Hydro-Québec et à accroître l'encadrement de l'obligation de distribuer de l'électricité. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 372-20230209)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

9 février 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia) dépose :

Une étude, publiée dans le *BMJ Open* par R. Fleet, F. Lauzier, F. K. Tounkara *et al.*, intitulée *Profile of trauma mortality and trauma care resources at rural emergency departments and urban trauma centres in Quebec: a population-based, retrospective cohort study*.

(Dépôt n° 373-20230209)

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté le 8 février 2023 sur la motion proposée par Mme Dufour (Mille-Îles) et sur la motion d'amendement proposée par Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition.

Est d'abord mise aux voix la motion d'amendement de Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation.

Cette motion se lit comme suit :

QUE la motion de la députée des Mille-Îles soit amendée de la manière suivante :

1. Supprimer le 5^e alinéa;
2. Au 7^e alinéa, remplacer les mots « d'une réelle stratégie nationale d'habitation » par « d'un plan d'action en matière d'habitation ».

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 29 en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

9 février 2023

Est ensuite mise aux voix la motion telle qu'amendée de Mme Dufour (Mille-Îles).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale constate que la situation du logement et de l'accès à la propriété s'est détériorée au cours des cinq dernières années;

QU'elle prenne acte que les Québécoises et les Québécois qui sont locataires sont confrontés à de multiples facteurs qui mettent une pression importante sur le coût des loyers, notamment :

- le manque de logements, tel qu'exprimé par la baisse généralisée des taux d'occupation des logements locatifs au Québec en 2022;
- la hausse du coût de la vie;
- la diminution de l'abordabilité des logements partout au Québec;
- le manque de logements adaptés aux besoins des familles;

QU'elle constate aussi le manque de logements sociaux au Québec destinés aux personnes à plus faible revenu et la désuétude grandissante d'une partie de ce parc immobilier;

QU'elle prenne acte que l'accès à la propriété pour une génération de Québécoises et de Québécois est présentement compromis par la hausse du coût des propriétés, la baisse des mises en chantier, la hausse des coûts de construction, la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur de la construction et la hausse des taux d'intérêt;

QU'elle reconnaisse que les multiples processus des différents paliers gouvernementaux, incluant les organismes en habitation, sont trop longs et complexes et qu'une simplification des programmes s'impose;

9 février 2023

QU'enfin, elle exige du gouvernement du Québec d'assumer cette mission de l'État par la mise sur pied d'un plan d'action en matière d'habitation afin d'agir à la fois sur la disponibilité des logements sociaux, l'abordabilité du parc locatif et l'accès à la propriété.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 30 en annexe)

Pour : **105** Contre : **0** Abstention : **0**

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Derraji, leader parlementaire de l'opposition officielle, conjointement avec Mme Charest, ministre responsable du Sport, du Loisir et du Plein air, Mme Zaga Mendez (Verdun), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale célèbre la victoire de Shawn Rodrigue-Lemieux aux Championnats du monde d'échecs des moins de 18 ans qui se sont déroulés en Roumanie du 6 au 17 septembre dernier;

QU'elle partage avec fierté l'exploit de ce jeune Québécois, une première pour le Canada, devançant ainsi des adversaires provenant de 54 pays;

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de monsieur Rodrigue-Lemieux au rayonnement sportif des échecs au Québec et à l'international;

QU'elle souligne que son exploit s'est concrétisé grâce à des victoires contre des joueurs du Danemark, de la Roumanie, de la Hongrie, de la Grèce, de l'Allemagne, du Kazakhstan et de l'Espagne;

9 février 2023

QU'elle reconnaisse que l'impressionnant parcours de ce jeune adulte est un modèle de persévérance, de dépassement de soi et de discipline pour notre nation québécoise.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Labrie (Sherbrooke), conjointement avec M. Carmant, ministre responsable des Services sociaux, Mme Prass (D'Arcy-McGee), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la 33^e Semaine nationale de prévention du suicide organisée par l'Association québécoise de prévention du suicide sous le thème *Mieux vaut prévenir que mourir*;

QU'elle rappelle qu'au Québec, 3 personnes s'enlèvent la vie chaque jour et que plus de 3 600 hospitalisations sont liées à une tentative de suicide chaque année;

QU'elle souligne l'importance de la prévention et l'importance d'encourager les gens à oser parler du suicide malgré les craintes ou l'inconfort;

QU'elle invite toutes les personnes à tendre la main, à briser le silence et à normaliser la demande d'aide, puisqu'agir peut faire toute la différence.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

9 février 2023

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Julien, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec prévoit que le territoire de la Ville de Québec est le lieu privilégié et prioritaire de l'accueil des dignitaires étrangers en visite au Québec, des rencontres diplomatiques et des sommets gouvernementaux et des grandes rencontres politiques et des négociations importantes, de toute nature, auxquelles prend part le gouvernement du Québec;

QU'en ce sens, elle appelle le gouvernement à prioriser le territoire de la capitale nationale du Québec pour la tenue future de ces événements;

QU'elle exige du Secrétariat à la Capitale-Nationale qu'il comptabilise dans son rapport annuel les informations sur ces événements et rencontres, ainsi que le lieu où ils se sont tenus.

La motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 31 en annexe)

Pour : **106** Contre : **0** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Dubé, ministre de la Santé, conjointement avec M. Fortin (Pontiac), M. Marissal (Rosemont), M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) et Mme Nichols (Vaudreuil), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la tenue de la Journée mondiale contre le cancer le 4 février dernier;

9 février 2023

QU'elle rappelle qu'un nombre important de Québécoises et de Québécois font face à cette maladie avec courage et détermination, et que les soins en oncologie occupent une place majeure dans nos priorités collectives;

QU'elle souligne la mise en place du réseau de oncologie et des efforts favorisant une meilleure accessibilité et une meilleure qualité des soins offerts aux personnes atteintes et à leurs proches;

QU'elle prenne acte des différentes mesures en cours de déploiement visant un diagnostic plus précoce, notamment par les guichets d'investigation rapide en oncologie;

QU'elle souligne le travail de toutes les personnes mobilisées lors de cette Journée mondiale contre le cancer;

QU'enfin, elle remercie toutes les personnes engagées dans l'offre de soins et services en oncologie et qu'elle reconnaisse l'importance de leur travail.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du document de consultation sur le Régime de rentes du Québec intitulé *Un régime adapté aux défis du 21^e siècle*.

9 février 2023

M. Benjamin, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'aménagement du territoire se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et d'organiser ses travaux;
- la Commission des institutions se réunira en séance de travail afin d'informer les membres sur les activités et le fonctionnement de la Commission et d'organiser ses travaux;
- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de déterminer les observations, conclusions ou recommandations à la suite des consultations particulières et des auditions publiques portant sur le projet de Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Benjamin, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 17 février 2023, M. Fortin (Pontiac) s'adressera à M. Dubé, ministre de la Santé, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La dégradation de l'accès aux soins de santé sous le gouvernement caquiste ».

9 février 2023

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Caire, ministre de la Cybersécurité et du Numérique, propose que le principe du projet de loi n° 3, Loi sur les renseignements de santé et de services sociaux et modifiant diverses dispositions législatives, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 3 est adopté.

M. Caire, leader parlementaire adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 3 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des finances publiques.

La motion est adoptée.

À 12 h 50, à la demande de M. Caire, leader parlementaire adjoint du gouvernement, M. Benjamin, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 13 heures.

Débats de fin de séance

À 13 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par Mme Caron (La Pinière) à Mme Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, portant sur le sujet suivant : « la maltraitance envers les aînés au Québec ».
- le deuxième, sur une question adressée par Mme Labrie (Sherbrooke) à Mme Bélanger, ministre déléguée à la Santé et aux Aînés, portant sur le sujet suivant : « le ratio des préposés aux bénéficiaires dans les CHSLD et les maisons des aînés, notamment à Sherbrooke ».

9 février 2023

M. Lévesque, leader parlementaire adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 14 février 2023, à 10 heures.

La motion est adoptée.

À 13 h 25, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 14 février 2023, à 10 heures.

La Présidente

NATHALIE ROY

9 février 2023

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion d'amendement de Mme Duranceau, ministre responsable de l'Habitation :

(Vote n° 29)

POUR - 105

Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Poulet (CAQ)
Arseneau (PQ)	Chassin (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulin (CAQ)
Asselin (CAQ)	Ciccone (PLQ)	Julien (CAQ)	Prass (PLQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Orford)	Déry (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ) (Prévost)	Dionne (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
Bernard (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	Drainville (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Biron (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	Dufour (CAQ) (Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ) (Verchères)
Blouin (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ) (Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	Lecours (CAQ) (Lotbinière-Frontenac)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fortin (PLQ)	Lefebvre (CAQ)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Lemay (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tardif (CAQ)
Boutin (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lévesque (CAQ)	Tremblay (CAQ) (Hull)
Bussière (CAQ)	Gendron (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ) (Dubuc)
Cadet (PLQ)	Ghazal (QS)	Malette (CAQ)	Zaga Mendez (QS)
Caire (CAQ)	Girard (CAQ) (Lac-Saint-Jean)	Marissal (QS)	Zanetti (QS)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ) (Groulx)	Martel (CAQ)	
Caron (CAQ) (Portneuf)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	
Caron (PLQ) (La Pinière)	Groncin (CAQ)	McGraw (PLQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Charest (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	
		Picard (CAQ)	

9 février 2023

Sur la motion telle qu'amendée de Mme Dufour (Mille-Îles) :

(Vote n° 30)

(Identique au vote n° 29)

9 février 2023

Sur la motion de M. Bérubé (Matane-Matapédia), conjointement avec M. Julien, ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Tanguay, chef de l'opposition officielle, M. Zanetti (Jean-Lesage) et Mme Nichols (Vaudreuil) :

(Vote n° 31)

POUR - 106

Allaire (CAQ)	Charette (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Picard (CAQ)
Arseneau (PQ)	Chassin (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Poulet (CAQ)
Asselin (CAQ)	Ciccione (PLQ)	Julien (CAQ)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	D'Amours (CAQ)	Kelley (PLQ)	Prass (PLQ)
Beauchemin (PLQ)	Derraji (PLQ)	Labrie (QS)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Déry (CAQ)	Lachance (CAQ)	Provençal (CAQ)
(Orford)	Dionne (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Reid (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Dorismond (CAQ)	Laforest (CAQ)	Rivest (CAQ)
(Prévost)	Drainville (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Bernard (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Roberge (CAQ)
Bérubé (PQ)	Dufour (CAQ)	Lakhoyan Olivier (PLQ)	Rotiroti (PLQ)
Biron (CAQ)	(Abitibi-Est)	Lamontagne (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Blais (CAQ)	Duranceau (CAQ)	LeBel (CAQ)	Roy (CAQ)
Blanchette Vézina (CAQ)	Émond (CAQ)	Lecours (CAQ)	(Verchères)
Blouin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	(Les Plaines)	Sainte-Croix (CAQ)
Bogemans (CAQ)	Fontecilla (QS)	Lecours (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Boivin Roy (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Setlakwe (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Fréchette (CAQ)	Leduc (QS)	Simard (CAQ)
Boulet (CAQ)	Gagnon (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	St-Louis (CAQ)
Bourassa (CAQ)	Garceau (PLQ)	Lemay (CAQ)	Tardif (CAQ)
Boutin (CAQ)	Gendron (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Tremblay (CAQ)
Bussière (CAQ)	Ghazal (QS)	Lévesque (CAQ)	(Hull)
Cadet (PLQ)	Girard (CAQ)	(Chapleau)	Tremblay (CAQ)
Caire (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Malette (CAQ)	(Dubuc)
Carmant (CAQ)	Girard (CAQ)	Marissal (QS)	Zaga Mendez (QS)
Caron (CAQ)	(Groulx)	Martel (CAQ)	Zanetti (QS)
(Portneuf)	Grandmont (QS)	Massé (QS)	
Caron (PLQ)	Grondin (CAQ)	McGraw (PLQ)	
(La Pinière)	Guillemette (CAQ)	Montigny (CAQ)	
Champagne Jourdain (CAQ)	Hébert (CAQ)	Morin (PLQ)	
Charest (CAQ)	Jacques (CAQ)	Nichols (IND)	